

# Les excès d'une dévotion mal réglée L'utilisation des images religieuses et leur culte selon L. A. Muratori <sup>1</sup>

Jean-Marie SANSTERRE

En décembre 1563, le concile de Trente promulguait un décret à propos notamment des « saintes images »<sup>2</sup> qui, pour l'Église catholique, fut – et est encore<sup>3</sup> – la référence

---

<sup>1</sup> Cette contribution s'inscrit dans un programme de recherches qui me conduit à dépasser – sans l'abandonner pour autant – le Moyen Âge auquel a été consacré l'essentiel de mes travaux jusqu'à présent. Le programme est esquissé dans une communication à paraître : Jean-Marie SANSTERRE, « Unicité du prototype et individualité de l'image : la Vierge et ses effigies miraculeuses, approche diachronique d'une croyance entre évidence, rejet et ambiguïté », dans Ralph DEKONINCK, Thierry LENAIN et Jean-Marie SANSTERRE (éd.), *Image et prototype. Actes du Colloque international, Université libre de Bruxelles, 7-9 octobre 2010*. Je remercie chaleureusement Alain Dierkens, Sylvie Peperstraete et Cécile Vanderpelen d'avoir accueilli avec sympathie mon souhait de présenter les vues de L. A. Muratori dans le volume qu'ils dirigent. En raison du caractère pluridisciplinaire de ce volume, je traduis les citations italiennes et latines sans pouvoir reprendre l'original par manque de place ; en outre, je modernise l'orthographe et la ponctuation des citations des textes français.

<sup>2</sup> Session XXV (3-4 décembre 1563), *De invocatione, veneratione et reliquiis sanctorum, et [de] sacris imaginibus*, dans *Conciliorum oecumenicorum generaliumque decreta*, editio critica, III : *The Oecumenical Councils of the Roman Catholic Church from Trent to Vatican II (1545-1965)*, éd. Klaus GANZER, Giuseppe ALBERIGO et Alberto MELLONI, Turnhout, Brepols, 2010 (Corpus Christianorum), p. 149-151. Traduction française : Daniele MENOZZI, *Les images. L'Église et les arts visuels*, Paris, Cerf, 1991 (Textes en mains), p. 190-192.

<sup>3</sup> Il est cité notamment dans un important document : CONGRÉGATION POUR LE CULTE DIVIN ET LA DISCIPLINE DES SACREMENTS, *Directoire sur la piété populaire et la liturgie. Principes et orientations* [Cité du Vatican, décembre 2001], Paris, Bayard/Fleurus-Mame/Cerf, 2003, § 241, p. 197 (les nos 238-244, p. 195-199, concernent les « saintes images »). Le *Directoire* se trouve en ligne, en plusieurs langues, sur le site de Saint-Siège. On préférera l'édition imprimée qui est pourvue de notes.

par excellence en la matière. Invoquant de façon explicite l'autorité du concile anti-  
 iconoclaste de Nicée II (787)<sup>4</sup>, le décret tridentin réaffirmait un point essentiel : les  
 images n'ont pas en elles quelque chose de divin ou un pouvoir qui justifieraient leur  
 culte, mais l'honneur qu'on leur rend se rapporte au prototype. Il soulignait aussi  
 que les évêques et les prêtres devaient instruire les fidèles de leur usage légitime et  
 extirper les abus, qu'il s'agisse de superstitions, d'erreurs doctrinales ou d'atteintes  
 à la décence. Cela ne signifie pas que les croyances et les pratiques s'alignèrent  
 depuis lors sur la norme ainsi définitive. Plus d'un siècle après, en 1685, le protestant  
 Pierre Jurieu eut beau jeu d'observer avec une ironie mordante, mais non sans raison,  
 que malgré le décret beaucoup de catholiques continuaient à attribuer un pouvoir à  
 certaines images qu'ils préféraient dès lors à d'autres, ce qui confirmait à ses yeux les  
 vues protestantes sur l'idolâtrie catholique<sup>5</sup>. Il reconnaissait pourtant que ce n'était  
 pas le cas de tous :

Les plus raisonnables de l'Église romaine se tuent à nous dire que leurs images  
 n'ont rien de divin, que ce ne sont que des représentations simples dans lesquelles on  
 honore les saints<sup>6</sup>.

Mais cela ne changeait rien à leur vénération :

Messieurs les modérés du Papisme moderne n'empêchent pas que l'Espagne,  
 l'Italie et même la France ne soient pleines de faux dévots qui sont toujours aux pieds  
 des images, qui en portent sur eux et dans leurs heures, et qui les baisent dévotement<sup>7</sup>.

Quelques années auparavant, une polémique, connue de Jurieu<sup>8</sup>, relative à un  
 petit livret paru à Gand en 1673 avait révélé l'existence de vives tensions au sein  
 même du monde catholique. Publiés anonymement, les « Avis salutaires (*Monita  
 salutaria*) de la Vierge à ses dévots indiscrets » avaient pour auteur un pieux et savant  
 avocat allemand, Adam Widenfeld, qu'on soupçonna à tort de jansénisme<sup>9</sup>. Il appelait

---

<sup>4</sup> La décision de Nicée II est traduite en français, avec en regard le texte grec et l'ancienne  
 traduction latine, par Marie-France AUZÉPY, « *Horos* du Concile Nicée II », dans François  
 BOESPLUG et Nicolas LOSSKY (éd.), *Nicée II, 787-1987. Douze siècles d'images religieuses*, Paris,  
 Cerf, 1987, p. 31-35. Comme l'observe Olivier BAULNOIS, *Au-delà de l'image. Une archéologie  
 du visuel au Moyen âge, V<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 2008 (Des travaux), p. 436, « l'Occident,  
 qui avait reçu les textes de Nicée II par bribes, et qui venait d'en publier les Actes, *les reprenait  
 pour norme* [souligné par l'auteur] ».

<sup>5</sup> Pierre JURIEU, *Préjugés légitimes contre le Papisme*, Amsterdam, Henry Desbordes, 1685  
 (numérisé par Google [tenir compte de l'ancienne orthographe : *Préjugez*]), deuxième partie,  
 chap. 4, p. 56-57.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 57.

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 59.

<sup>8</sup> *Ibid.*, chap. 18, p. 235.

<sup>9</sup> [Adam WIDENFELD], *Monita salutaria B. V. Mariae ad cultores suos indiscretos*, Gand,  
 Franciscus d'Erckel, 1673 (numérisé par Google). Sur ce livret et la polémique qu'il suscita,  
 voir Paul HOFFER, *La dévotion à Marie au déclin du XVII<sup>e</sup> siècle. Autour du Jansénisme et des  
 « Avis salutaires de la B. V. Marie à ses dévots indiscrets »*, Paris, Cerf, 1938 ; Alain LOTTIN,  
 « Les grandes inflexions de la dévotion mariale aux Temps modernes (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle) », dans  
 Bruno BÉTHOUARD et Alain LOTTIN, *La dévotion mariale de l'an mil à nos jours*, Arras, Artois  
 Presses Université, 2005 (Histoire), p. 29-40, ici p. 36-37 ; Raymond BAUSTERT, *La querelle*

à une réforme du culte marial pour que celui-ci ne fût plus objet de scandale aux yeux des protestants et la cible de leurs attaques. Ainsi la Vierge parle-t-elle notamment de ses images :

Ne mettez pas comme les païens votre confiance dans mes images et mes statues, bien qu'elles soient miraculeuses. Il n'y a aucun pouvoir en elles (...). Ne jugez pas que je suis autre ici, autre là, autre à Montserrat, autre à Montaigu. Je suis toujours la même. Ne rivalisez pas pour cette figure, ou celle-là, ce lieu ou celui-là ; Dieu seul sait pourquoi il y a plus de miracles dans un lieu que dans un autre<sup>10</sup>.

Le livret eut ses défenseurs comme l'évêque jansénisant de Tournai, Gilbert de Choiseul, qui, à propos de la mise en garde citée, ne voyait pas ce qu'il y avait « de scandaleux d'instruire sur cela le vulgaire et de lui ôter les fausses idées qu'il a à ce sujet »<sup>11</sup>. Mais les détracteurs furent bien plus nombreux. L'un d'eux s'indigne :

Tu t'efforces de faire passer les dévots de Marie pour ridicules aux yeux des hérétiques. Qui parmi ces dévots ignore que la Mère de Dieu est une ? Y a-t-il des chrétiens qui pensent qu'il existe plusieurs Mères du même Christ ? Même les hérétiques ne croiraient pas que cette erreur a cours parmi nous<sup>12</sup>.

C'est là un exemple d'un dialogue de sourds dont on a d'autres témoignages. Il s'explique par l'ambiguïté intrinsèque – mais qui d'ordinaire n'était pas ressentie comme telle – du culte des images, en particulier de celles de Marie privilégiées par la Réforme catholique. On n'admettait généralement pas que la Vierge fût à la fois la même et une autre dans ses effigies miraculeuses<sup>13</sup>. Même si en temps ordinaire, la question ne devait guère préoccuper la majorité des catholiques, le tollé soulevé par les *Monita salutaria* et, dans l'autre sens, l'intervention de M<sup>gr</sup> de Choiseul montrent la réalité du problème posé par les manifestations du culte marial dont les images étaient partie intégrante.

Dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, le grand érudit italien Lodovico Antonio Muratori (1672-1750), bibliothécaire et archiviste du duc de Modène, fut amené à traiter de l'utilisation et du culte des images d'abord en 1712, lors d'une polémique

---

*janséniste extra muros ou la polémique autour de la procession des jésuites de Luxembourg, 20 mai 1685*, Tübingen, Gunter Narr, 2006 (Biblio 17, vol. 162), p. 61-68 et 71-72.

<sup>10</sup> *Monita salutaria*, 17, p. 13-14.

<sup>11</sup> *Lettre pastorale de Monseigneur l'illustriss. et révérendiss. évêque de Tournai aux fidèles de son diocèse sur le culte de la très sainte Vierge et des saints, à l'occasion du livre des Avis salutaires de la bienheureuse Vierge Marie à ses dévots indiscrets*, Lille, Nicolas de Rache, 1674 (numérisé par Google), p. 82.

<sup>12</sup> Franciscus Lodviscius Bona [Nicolas DUBOIS], *Defensio beatissimae Virginis Mariae et piorum cultorum illius ; contra libellum intitulatum Monita salutaria...*, [Mayence], Christoph. Kùchler, 1674 (numérisé par Google ; l'exemplaire porte par erreur la date de 1671), p. 196-197.

<sup>13</sup> Pour tout cela, voir J.-M. SANSTERRE, « Unicité du prototype et individualité de l'image », *op. cit.* Parmi les ouvrages utilisés : Marlène ALBERT LLORCA, *Les Vierges miraculeuses. Légendes et rituels*, Paris, Gallimard, 2002 (Le temps des images), surtout p. 68-70 ; Annick DELFOSSE, *La « Protectrice du Pays-Bas ». Stratégies politiques et figures de la Vierge dans les Pays-Bas espagnols*, Turnhout, Brepols, 2009 (Église, liturgie et société dans l'Europe moderne, 2), notamment p. 85-87 et 242.

amicale avec le jésuite Paolo Segneri Juniore, puis, tout à la fin de sa vie, dans le livre qui a bien des égards est « son testament spirituel », *Della regolata devozione dei cristiani*. Son témoignage apparaît d'autant plus précieux que cet homme probe, belle figure de prêtre des pré-lumières, voulut, à la suite de sa rencontre avec le Père Segneri, concilier ses activités scientifiques avec un ministère pastoral. Il l'exerça pleinement à partir de 1716, quand il obtint la responsabilité de la paroisse la plus peuplée de Modène après celle de la cathédrale<sup>14</sup>.

Alphonse Dupront a fort bien caractérisé la religion de Muratori, celle d'un intellectuel dont « la haute et exigeante conscience des rapports de l'homme avec Dieu » conduisait à relativiser l'importance des intermédiaires, les saints et même la Vierge, et à lutter contre ce qu'il considérait comme de la superstition et des excès de dévotion. « Résolument théocentrique », elle s'opposait « à la religion des masses, avide de sacralités proches et d'un confusionnisme triomphant entre le divin et l'humain » ; elle refusait « toute manipulation du divin par l'homme ». Elle s'insurgeait contre « l'exceptionnel, l'excessif, l'aberrant ». C'était une « religion simple, droite, sentie, hors écoles et faux problèmes, religion directe aussi, avec le moins d'intermédiaires possibles ». Elle était « à la fois affective et raisonnable » et encore « largement ouverte, et sinon égalitaire, du moins communicable à tous jusque dans ses mystères ». Tout cela avec une entière fidélité à l'Église romaine et dès lors la poignante hantise que ses prises de position courageuses le fissent mettre à l'index<sup>15</sup>.

### Une polémique amicale : Muratori et le P. Segneri Jr.

En 1712, le Père jésuite Paolo Segneri Juniore († 1713) mena dans le duché de Modène, à la demande du duc, une campagne de missions pénitentielles qui obtint un grand succès<sup>16</sup>. C'est alors que Muratori fit sa connaissance et fut fasciné par l'homme, son aura de sainteté, ses talents d'organisateur et son éloquence « suave » d'une

<sup>14</sup> L'ouvrage essentiel pour notre propos est celui d'Anna BURLINI CALAPAJ, *Devozioni e « Regolata devozione » nell'opera di Lodovico Antonio Muratori. Contributo alla storia della liturgia*, Rome, C.L.V. – Edizioni liturgiche, 1997 (Bibliotheca « Ephemerides liturgicae », Subsidia, 92 ; Studi di liturgia, n.s. 33). On y trouvera une ample bibliographie dont certains titres seront mentionnés plus bas. Importante également, l'introduction de Pietro STELLA à l'édition de la *Regolata Devozione*, voir *infra*, n. 49, p. 7-31. En français : l'excellent petit livre d'Alphonse DUPRONT, *L. A. Muratori et la société européenne des pré-Lumières. Essai d'inventaire et de typologie d'après l'« Epistolario »*, Florence, Leo S. Olschki, 1976 (Biblioteca dell'Edizione nazionale del carteggio di L. A. Muratori, 4), et l'article de Pietro ZOVATTO, s.v., dans *Dictionnaire de spiritualité*, t. 10, 1980, col. 1844-1847. Plus récemment : Françoise WAQUET, « De la « Repubblica letteraria » au « pio letterato ». Organisation du savoir et modèles intellectuels dans l'Italie de Muratori », dans Jean BOUTIER, Brigitte MARIN et Antonella ROMANO (éd.), *Naples, Rome, Florence. Une histoire comparée des milieux intellectuels italiens (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Rome, École française de Rome, 2005 (Collection de l'École française de Rome, 355), p. 637-650, surtout p. 644-650.

<sup>15</sup> A. DUPRONT, *L. A. Muratori, op. cit.*, p. 73-125 (chap. IV : « Le prêtre dans l'Europe des pré-lumières »), voir p. 86, 88, 93, 100, 102, 103 pour les citations.

<sup>16</sup> Sur ces missions et les relations avec Muratori, voir Pietro PIRRI, « Ludovico Antonio Muratori e Paolo Segneri Juniore : una amicizia santa », dans *Rivista di storia della Chiesa in Italia*, t. 4, 1950, p. 5-69 ; Giuseppe ORLANDI, « L. A. Muratori e le missioni di P. Segneri Jr. »,

extraordinaire efficacité. Il se lia d'amitié avec lui et, autant que le permettait le service du duc, il lui apporta son aide en entendant les confessions. Il n'était cependant pas un admirateur inconditionnel des méthodes de Segneri. Celui-ci, avec une théâtralité toute baroque, jouait sur les sens et les émotions. Il s'infligeait et recommandait aux hommes la discipline (l'auto-flagellation) en public ; il organisait des processions nocturnes et il usait des images de façon spectaculaire. Dans la chronique manuscrite qu'il tint de la mission, Muratori décrit la procession d'origine espagnole de l'*entierro*, celle du Christ mort. Nous sommes à Modène le vendredi 10 juin 1712 :

Le soir du vendredi à 23h et demi, le P. Segneri, fit sur la place devant la cour et à Saint-Georges la procession de pénitence à laquelle prirent part tous les ordres de personnes, celui qui le voulait étant en habit de pénitence. On porta l'image du Christ dans le cercueil, mais couverte. Après que ce Christ eut été posé avec le cercueil sur l'estrade, le P. Segneri monta lui aussi sur l'estrade, encapuchonné et s'infligeant la discipline. Le silence s'étant fait, il dit qu'on avait porté là un cadavre et qu'il fallait savoir de qui il était. « Il pourrait s'agir d'un ami ou d'un parent à nous. » Il découvrit l'image et s'écria se jetant à genoux : « Ah ! je le connais bien ; il est mon Père, il est mon cher Père, etc. Mais que ferons-nous, mes chrétiens, pour solenniser de façon vraiment digne la mort de notre Jésus, de notre Père affectueux. Vous souvenez-vous combien vous avez versé de larmes, combien vous avez répandu de soupirs à la mort de votre père terrestre ou de quelque parent ou ami cher ? Voilà, voilà les funérailles que nous devons faire à notre divin Père (...) ».

En un deuxième temps, il remonta sur l'estrade. Il fit bien admirer au peuple le portrait de la Vierge des Douleurs porté en procession, et mit bien devant l'imagination la douleur que Marie dut souffrir pour la mort de son Fils...<sup>17</sup>.

Muratori ne formule pas de critiques dans la description, mais il observe à la fin de sa chronique :

Dans l'usage des saintes images et en promouvant la dévotion à la très sainte Vierge, il me semble, à moi et à d'autres encore, qu'il exagéra en certaines choses et c'est pourquoi nous échangeâmes diverses lettres à ce propos<sup>18</sup>.

Il exprime ses réserves avec autant de fermeté que d'amitié dans une lettre adressée le 20 juin 1712 à Segneri<sup>19</sup>. Il y consacre une large place à l'importance, excessive à ses yeux, attachée à la Vierge<sup>20</sup>. Au passage, il note qu'« on vénère dans les églises les images miraculeuses de Marie sans faire cas du Maître »<sup>21</sup>, une observation récurrente

---

dans *Spicilegium historicum Congregationis Sanctissimi Redemptoris*, t. 20, 1972, p. 158-294 ; A. BURLINI CALAPAJ, *Devozioni e « Regolata divozione »*, *op. cit.*, p. 65-86.

<sup>17</sup> *Cronaca delle missioni del P. Segneri Jr. nel Modenese*, § 40, éd. G. ORLANDI, « L. A. Muratori e le missioni », *op. cit.*, p. 238-239.

<sup>18</sup> *Ibid.*, § 51, p. 255.

<sup>19</sup> *Prima lettera del Muratori al Segneri sulle missioni*, dans Giorgio FALCO et Fiorenzo FORTI (éd.), *Opere di Lodovico Antonio Muratori*, 2 vol., Milan – Naples, Riccardo Ricciardi, 1964 (La letteratura italiana. Storia e testi, 44), vol. 1, p. 345-354.

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. 347-354.

<sup>21</sup> *Ibid.*, p. 348.

depuis la fin du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>22</sup>. Sur un plan plus général, il souligne, comme bien d'autres avant lui, le grand risque du culte des images, leur vénération pour elles-mêmes et non pour leurs prototypes célestes :

Il faut veiller que les gens grossiers et malheureusement pas assez instruits de certains dogmes ne conçoivent et ne fomentent en eux une dévotion grossière et pour ainsi dire à la moscovite en s'arrêtant trop au caractère matériel des images sans élever, comme il le faudrait, la pensée et l'affection vers les originaux existant dans le ciel<sup>23</sup>.

Cela alimente les critiques des ennemis de « notre religion », qui crient à l'idolâtrie, et met sur la défensive « les sages catholiques ». Muratori poursuit :

J'ai vu de très savants religieux de France, à leur arrivée en Italie, éprouver de la peine seulement à voir les statues des saints exposées à la vénération sur les autels et à les voir portées en procession. Il est probable qu'ils seraient restés encore plus surpris à entendre les paroles adressées à la figure du Christ mort et observer d'autres actes si tangibles à son propos, comme si ce stuc avait été le vrai et réel cadavre du Rédempteur. Et sans aller en France, beaucoup en Italie ont du dégoût pour des usages semblables, dans lesquels il leur semble qu'on dépasse les limites prescrites par l'Église pour l'usage des images et que l'esprit s'attache excessivement au terrestre et au fictif alors que nous devrions être, autant que possible, des adorateurs en esprit et en vérité<sup>24</sup>.

Après avoir cité le décret du concile de Trente, Muratori observe que des usages comme la procession de l'*entierro* sont plus « réprouvés qu'approuvés ». Il faut s'abstenir de ce qui paraît suspect ou dangereux et qui n'est pas garanti par la pratique séculaire de l'Église. La prudence et le doigté sont de mise « dans une matière aussi délicate que le culte et l'usage des saintes images ». Pour susciter vigoureusement l'émotion du peuple, l'éloquence inimitable du P. Segneri peut suffire. Les sentiments d'affection envers Jésus et les saints s'exprimeront, devant leurs images, en se tournant vers le ciel ou bien on fera adroitement comprendre au peuple « que l'on entend parler à l'original alors que l'on parle à la peinture ou à l'image de stuc »<sup>25</sup>.

Plus loin, Muratori fait une observation d'ordre général particulièrement importante, car elle fonde son attitude :

J'ai toujours été frappé et je le suis [encore] de nous voir si délicats dans la religion au point qu'à la moindre chose que fasse ou à la moindre parole que prononce un pauvre ignorant contre la doctrine orthodoxe, il est traîné devant les tribunaux, en procès et châtié. Mais si un autre est dans l'erreur en ce qui concerne le culte des saints, des images, des reliques, etc., personne n'en a cure (...). Et pourtant, dans l'Église de

<sup>22</sup> En 1393, pour les images miraculeuses en général : Matthias DE JANOV, *Regularum Veteris et Novi Testamenti liber v : De Corpore Cristi [sic]*, VI, 1, éd. Jana NECHUTOVÁ et Helena KRMÍCKOVÁ, Munich, R. Oldenbourg, 1993 (Veröffentlichungen des Collegium Carolinum, 69), p. 81.

<sup>23</sup> *Prima lettera*, p. 345.

<sup>24</sup> *Ibid.*, p. 346.

<sup>25</sup> *Ibid.*, p. 347.

Dieu, l'impiété n'est pas un moindre mal que la superstition et nous sommes invités et obligés par Dieu et par l'Église à éviter et éradiquer tant l'une que l'autre...<sup>26</sup>.

Autrement dit, il importe que le culte corresponde étroitement à la foi ; il faut que les manifestations extérieures de la religion soient conformes à sa doctrine<sup>27</sup>.

Dans sa réponse<sup>28</sup>, Segneri ne considère pas comme anormal qu'il y ait un certain décalage entre croyance et marques extérieures de dévotion<sup>29</sup>. Il s'exprime d'abord comme si Muratori avait fait une critique générale du culte des images et de celui de Marie. Le « monde chrétien » ne risque pas de tomber dans l'erreur à leur propos, comme le prouvent les miracles obtenus par le moyen des images ou par l'intercession de la Vierge – un argument sans cesse répété en la matière –, comme le montrent aussi l'exemple de prélats saints et savants et – ce qui est plus neuf – l'importance du culte des images et de la Vierge en Espagne où l'Inquisition est si rigoureuse<sup>30</sup>.

Cela est énoncé rapidement. Segneri s'arrête plus longuement sur la nécessité de poser aux gens mal dégrossis et ignorants des questions claires, « présentées de façon à leur mettre en bouche la réponse juste »<sup>31</sup>. Un exemple lui permet de mieux s'expliquer :

J'ai entendu raconter qu'une fois, deux paysans en vinrent aux mains dans une querelle pour savoir qui, de la Madone *del Rosario* et de celle *del Carmine*, était supérieure à l'autre. En pratique, il ne me semble pas qu'on doive tout de suite les considérer dans l'erreur. Car je suis persuadé que si on les avait interrogés de cette manière : « La très sainte Madone *del Rosario* est-elle aussi la Mère de Dieu ? Celle *del Carmine* est-elle aussi la Mère de Dieu ? Combien croyez-vous que Dieu ait eu de Mères ? », ces paysans auraient très bien répondu. On me dira : « Mais en attendant ces paysans pensaient se disputer pour deux Madones alors qu'étant une elle ne peut pas être supérieure à elle-même ». Je nie cela et je dis que, bien qu'ils n'eussent pas su expliquer leur sentiment d'une manière distincte, leur véritable sentiment fut de se disputer sur le fait de savoir si la très sainte Madone dispense plus de grâce par la dévotion *del Rosario* ou par celle *del Carmine*. Et jusqu'ici il n'y a pas d'erreur<sup>32</sup>.

De même, bien interrogés, les gens frustes montrent qu'ils savent que Dieu est supérieur à la Vierge et que celle-ci tient tout de Lui. Ce n'est pas, poursuit le jésuite, parce qu'on s'embrouille dans la parole ou dans les actes qu'on est dans l'erreur. Il faut bien sûr y remédier, mais il n'y a pas lieu de renoncer pour autant à des usages pratiqués par de très graves Pères et de très excellentes nations catholiques. Segneri insiste : on reçoit du peuple la bonne réponse quand on lui demande si ses prières vont au bois, au stuc ou bien à Jésus vivant, et si la Vierge ne peut rien faire sans

<sup>26</sup> *Ibid.*, p. 349-350.

<sup>27</sup> Dans ce sens : A. BURLINI CALAPAJ, *Devozioni e « Regolata divozione »*, *op. cit.*, p. 70.

<sup>28</sup> *Lettera del P. Segneri Juniore al Signor D. Lodovico Antonio Muratori*, dans Francesco CARRARA (éd.), *Opere postume del P. Paolo Segneri Juniore*, Bassano, Remondini, 1795, vol. III, p. 36-51.

<sup>29</sup> *Ibid.*, p. 38-39.

<sup>30</sup> *Ibid.*, p. 37-38.

<sup>31</sup> *Ibid.*, p. 39, cf. p. 37.

<sup>32</sup> *Ibid.*, p. 39-40.

Dieu. Dès lors, s'il manifeste tant d'affection à la Vierge, c'est affaire de sensibilité ; et s'il montre tant d'affection à l'image, « c'est parce qu'elle représente de façon plus adéquate l'objet aimé à notre matérialité »<sup>33</sup>. Plus loin, Segneri assure encore que « chaque fois qu'on demande au peuple si la Vierge qu'il vénère est celle de stuc ou la grande Dame du Paradis, on le trouve disposé à répondre que c'est celle du Paradis »<sup>34</sup>.

Le jésuite affirmait ainsi, non sans arguties, une conviction qu'avaient exprimée des défenseurs du culte des images amenés à montrer que la préférence accordée à telle ou telle effigie miraculeuse ne menait pas à l'idolâtrie. Déjà Thomas More faisait part, vers 1530, de ce qu'il avait souvent constaté : une femme simple ne dira pas que Notre-Dame de Walsingham ou Notre-Dame d'Ipswich fut saluée par l'ange Gabriel, qu'elle fuit en Égypte et qu'elle se trouva au pied de la croix ; elle dira qu'il s'agit de Notre-Dame dans le ciel<sup>35</sup>. On notera, par ailleurs, qu'on était allé plus loin que Segneri dans la traduction de propos ambigus en formules doctrinalement acceptables. Pour le chanoine régulier siennois Constantino Ghini à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, dire « Ô Madone de Lorette aide-moi » équivaut à dire « Ô sainte Mère du Fils de Dieu, vous qui daignez accorder tant de grâces à ceux qui viennent vous trouver dans votre maison de Lorette daignez m'écouter moi qui vous honore et vous prie humblement et avec dévotion ici et en tout lieu »<sup>36</sup>.

Segneri aborde ensuite de front la question des excès que lui reproche Muratori<sup>37</sup>. Il se défend longuement d'avoir exagéré en parlant de la Vierge. Pour ses images et celle du Christ, il ne fait rien d'autre que ce que font non seulement les paysans, mais aussi les lettrés : les baiser, les embrasser et tourner les yeux vers elles lorsqu'on exprime un sentiment d'affection ou lorsqu'on fait une supplique<sup>38</sup>. Quant au Christ sur le cercueil, sa vue s'avère plus efficace pour les âmes que les prédications. D'où la question essentielle, au cœur de l'action du jésuite :

Comment voulez-vous que j'abandonne en bonne conscience un bien certain par crainte d'un mal incertain, et un mal d'un ordre fort inférieur<sup>39</sup> ?

Répondant à son tour, le 12 juillet 1712<sup>40</sup>, Muratori nie avoir remis à ce point en cause une œuvre missionnaire dont il reconnaît « l'admirable fruit ». Il n'avait pas l'intention de s'en prendre à l'usage des saintes images et à l'invocation de la Vierge

<sup>33</sup> *Ibid.*, p. 40-42.

<sup>34</sup> *Ibid.*, p. 44.

<sup>35</sup> THOMAS MORE, *A Dialogue Concerning Heresies* (2<sup>e</sup> éd., 1531 ; la 1<sup>re</sup> est de 1529), livre II, c. 11, éd. THOMAS M. C. LAWLER, Germain MARC'HADOUR et Richard C. MARIUS, *The Complete Works of St. Thomas More*, vol. 6, 1-2, New Haven et Londres, Yale University Press, 1981, t. 1, p. 232.

<sup>36</sup> CONSTANTINO GHINI, *Dell'imagini sacre dialoghi*, dialogo ottavo, Sienne, Luca Bonetti, 1595, p. 119. Je dois à l'obligeance de Michele Bacci de disposer d'une copie numérisée de cet ouvrage.

<sup>37</sup> *Lettera del Segneri al Muratori*, *op. cit.*, p. 42-51.

<sup>38</sup> *Ibid.*, p. 43.

<sup>39</sup> *Ibid.*, p. 48.

<sup>40</sup> *Replica del Muratori al Segneri sulle missioni*, dans G. FALCO et F. FORTI (éd.), *Opere di L. A. Muratori*, *op. cit.*, p. 355-360.



et des saints puisque ce sont des dogmes de l'Église<sup>41</sup>. On notera que ce n'était pas chez lui – du moins, pas tout à fait – une adhésion purement formelle. Dans la Vie de Segneri qu'il publia en 1720, Muratori dit combien fut précieux le don que le jésuite lui fit du grand crucifix utilisé dans les missions. Il l'était par la sainteté du donateur, mais aussi

parce que c'était l'image sainte qui avait reçu tant de chers baisers dans les missions, et devant laquelle s'étaient converties à Dieu d'innombrables personnes et avaient été établies tant de paix, et avec laquelle furent répandues sur tant et tant de gens les bénédictions et les grâces de Dieu<sup>42</sup>.

L'œuvre hagiographique voilait la polémique entre les deux hommes<sup>43</sup>, mais on ne saurait nier qu'il y ait là un élan du cœur à l'égard, il est vrai, d'une image du Christ en croix, chargée en outre d'émouvants souvenirs. On verra plus loin que l'effigie du Crucifié occupe une place à part dans la dévotion « bien réglée ».

Le problème, souligne la lettre du 12 juillet, réside en l'existence d'excès<sup>44</sup>. Muratori exprime à ce propos des positions de principe<sup>45</sup> dont l'une, la nécessaire concordance entre le culte et la foi, avait déjà été évoquée dans la première lettre :

La discipline doit se conformer au dogme, de manière à ce que, autant que possible, les rites extérieurs, les coutumes et les règlements de l'Église correspondent à la doctrine intérieure que l'on croit, et non pas s'éloigner de celle-ci ni entrer en conflit avec elle, ce dont il faut se garder<sup>46</sup>.

La suivante tient compte des remarques de Segneri tout en mettant les points sur les i :

On ne doit pas être hérétique, ni mauvais chrétien, pour tomber dans quelques excès sur le plan de la discipline, comme, par exemple, dans le culte des saints et des images. Cela est régulièrement vrai parce que le plus souvent la bonne intention apporte une excuse et la bonne croyance peut facilement se trouver jointe à de semblables excès ou abus. (...) Il n'en reste pas moins qu'on ne peut nier que les excès et les abus soient des excès et des abus. Il ne suffit pas de dire que les principes sont bons ; il faut encore que la pratique et les résultats soient tels<sup>47</sup>.

### La « *Regolata devozione* »

Muratori revint avec plus d'ampleur sur le sujet à la fin de sa vie dans l'ouvrage qui reflète le mieux sa religiosité. Adressé à un large public mais sans doute destiné plus directement aux prédicateurs, le traité *Della regolata devozione dei cristiani* marque

<sup>41</sup> *Ibid.*, p. 356.

<sup>42</sup> L. A. MURATORI, *La Vita del P. Paolo Segneri Juniore*, c. XIV, Modène, Soliani, 1720, p. 232-233 (cité par P. PIRRI, « L. A. Muratori e P. Segneri », *op. cit.*, p. 17) ; éd. Venise, G.B. Recurti, 1743 (numérisé par Google), p. 248.

<sup>43</sup> A. BURLINI CALAPAJ, *Devozioni e « Regolata divozione »*, *op. cit.*, p. 85-86.

<sup>44</sup> *Replica del Muratori al Segneri*, p. 356-357.

<sup>45</sup> *Ibid.*, p. 357-358, elles sont reprises par A. BURLINI CALAPAJ, *Devozioni e « Regolata divozione »*, *op. cit.*, p. 72-73. Je retiens ici deux des cinq *massime*.

<sup>46</sup> *Replica del Muratori al Segneri*, p. 357 ; voir *supra*, n. 26-27 et texte correspondant.

<sup>47</sup> *Ibid.*

le point d'aboutissement de la pensée de son auteur, alors septuagénaire. Il trace les grandes lignes d'une réforme visant à retourner à une dévotion plus théocentrique et christocentrique, plus intérieure aussi, en cohérence avec la foi et débarrassée des déviations accumulées par les siècles qui suscitaient désormais l'ironie dévastatrice d'un nombre croissant d'esprits cultivés<sup>48</sup>.

Le texte de l'*editio princeps* publiée en 1747 présente de multiples remaniements – dus selon toute vraisemblance à l'auteur – par rapport à deux manuscrits conservés à la *Biblioteca Estense* de Modène, le manuscrit autographe de Muratori et sa copie calligraphique sur laquelle furent reportées les corrections faites par Muratori à la suggestion de son ami et compatriote le cardinal Fortunato Tamburini afin d'éviter une censure officielle. Les variantes sont reprises en appendice de la dernière édition (1990) basée sur le texte de 1747<sup>49</sup>.

Après avoir parlé de la dévotion aux saints et à la Vierge Marie<sup>50</sup>, Muratori traite de celle envers les reliques et les images<sup>51</sup>. Le chapitre, relativement peu structuré, comprend en substance deux volets, l'un positif dans des limites bien marquées, l'autre fort critique à l'égard d'abus qui concernent bien plus les images que les reliques.

L'auteur commence par affirmer la légitimité du culte des unes et des autres :

L'enseignement de l'Église catholique est que les reliques des saints méritent révérence et honneur pour avoir été le réceptacle de l'Esprit Saint et parce que la foi nous enseigne que ces mêmes corps, à la résurrection universelle, seront élevés eux aussi pour participer à la gloire de Dieu. On doit dire autant des saintes images : nous, nous ne pouvons pas regarder avec les yeux du corps ces bienheureux serviteurs de Dieu qui jouissent des délices du paradis. Nous les regardons dans leurs images et celles-ci, en raison de ce qu'elles représentent, sont dignes de respect et d'un culte religieux<sup>52</sup>.

Mais il s'empresse d'apporter une précision qui limite l'importance de ce culte :

On doit néanmoins avertir que cet honneur n'est pas une obligation, sauf dans les cérémonies ecclésiastiques et dans des occasions ou des moments déterminés où ne pas les honorer serait cause de scandale. En revanche, il est toujours obligatoire de ne pas les déshonorer et ne pas les mépriser pour ne pas engendrer par là la juste suspicion de ne pas rendre aux saints eux-mêmes l'honneur qui leur est dû<sup>53</sup>.

<sup>48</sup> A. BURLINI CALAPAJ, *Devozioni e « Regolata divozione », op. cit.*, p. 213-227 ; voir aussi l'introduction à l'éd. signalée n. suivante, p. 7-31.

<sup>49</sup> Lodovico Antonio MURATORI, *Della regolata devozione dei cristiani*, introduzione di Pietro STELLA, Cinisello Balsamo (Milano), Edizioni Paoline, 1990 (Storia della Chiesa. Fonti). Les appendices sont de Dorino TUNIZ : variantes dans les rédactions manuscrites (p. 235-262), lettre et propositions de corrections du cardinal Tamburini (p. 263-273). Il existe une ancienne traduction française, assez libre : *De la véritable dévotion*, traduit de l'italien de L. A. Muratori sur l'éd. de Venise de 1766, Paris, Lambert e.a., 1778 (numérisé par Google).

<sup>50</sup> L. A. MURATORI, *Della regolata devozione*, c. xx (dévotion aux saints), XXI (leurs trop nombreuses fêtes), XXII (dévotion à la très sainte Vierge Marie), p. 171-203.

<sup>51</sup> *Ibid.*, c. XXIII (« Della divozione alle reliquie ed immagini dei santi »), p. 204-212.

<sup>52</sup> *Ibid.*, p. 204.

<sup>53</sup> *Ibid.*

Cela dit, les reliques et les images sont utiles au peuple qui a besoin d'objets matériels pour susciter sa dévotion. Et, bien qu'une telle aide ne soit pas nécessaire aux personnes d'une meilleure intelligence, « souvent leur piété est mise en mouvement ou davantage en mouvement par ces objets extérieurs », comme voir les saintes cérémonies exécutées avec grande majesté et dévotion et visiter les sanctuaires où sont conservés les ossements authentiques des martyrs<sup>54</sup>. Comme aussi prier devant l'effigie du Christ en croix :

Il est certain que même les personnes éminentes par l'intelligence ou la sainteté, en se mettant en prière devant l'image sacrée de Jésus crucifié sentent que leur imagination est aidée par cet objet très pieux, et que leur esprit est remué et mené à de saintes pensées et affections<sup>55</sup>.

Muratori souligne alors que tant les personnes intelligentes que les ignorants doivent prendre en considération la doctrine et l'intention de l'Église dans la vénération des reliques, des images et « d'autres inventions sensibles de la piété ». La doctrine est formulée de façon classique :

Il n'y a pas lieu d'arrêter la pensée et notre culte au caractère matériel de ces pieux objets, mais il faut les élever vers Dieu et ces saints qu'ils représentent aux yeux extérieurs et à notre imagination (...). Ce qui est matière n'est digne d'aucun culte ; qui l'adorerait et la vénérerait comme telle commettrait l'idolâtrie<sup>56</sup>.

Prosternés devant les reliques et les images, on doit se souvenir que le saint n'est pas là, mais que son âme est au ciel. De même, on vénère la croix et on prie devant l'effigie du Crucifié en sachant que le Seigneur ne se trouve pas là, mais bien à la droite du Père, de sorte que de telles images, quoique vénérables par ce qu'elles représentent, servent uniquement d'incitants aux supplications pour s'élever jusqu'au ciel. « C'est la grande différence entre l'image du Christ crucifié et le sacrement de l'autel, dans lequel le Christ se trouve personnellement et réellement présent »<sup>57</sup>. Un peu plus loin Muratori note encore que les reliques et les images doivent éveiller en nous la mémoire des saints et de leurs vertus pour les imiter, celle de leur félicité dans le ciel pour inspirer le désir de cette récompense et celle de leur charité pour implorer leur intercession<sup>58</sup>.

Muratori se contente de ce bref rappel de la fonction mémorielle, de support à la prière et d'incitant à la piété des images et des reliques. Il n'avait pas à creuser davantage et à justifier leur culte par une réflexion théorique. Ce genre de réflexion difficile risquait de verser dans l'ambiguïté<sup>59</sup> ; surtout elle n'aurait pas eu sa place dans un traité axé sur la pratique et elle n'aurait nullement servi son propos, montrer que les objets en question ne pouvaient jouer qu'un rôle secondaire – et en grande

<sup>54</sup> *Ibid.*, p. 204-205.

<sup>55</sup> *Ibid.*, p. 205.

<sup>56</sup> *Ibid.*

<sup>57</sup> *Ibid.*, p. 205-206.

<sup>58</sup> *Ibid.*, p. 207.

<sup>59</sup> Sur l'ambiguïté des vues théoriques et leur difficulté, voir Frédéric COUSINIÉ, *Le peintre chrétien. Théories de l'image religieuse dans la France du XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, L'Harmattan, 2000, p. 91-97.

partie non obligatoire – dans une dévotion bien réglée. On observera, par ailleurs, que l'image du Crucifié occupe l'avant-plan dans le volet positif du chapitre ; c'est même la seule dont l'utilité est mentionnée pour les personnes intelligentes. Or, on va voir que les critiques portent surtout sur les images de la Vierge. Au delà de la question des abus, la religiosité théocentrique et christocentrique de Muratori ne se prêtait pas à une réelle vénération des effigies de celle qui « n'est pas Dieu », mais seulement « notre avocate » auprès de Lui<sup>60</sup>.

Le volet critique s'ouvre en ces termes :

Plût à Dieu que la dévotion du peuple envers les saintes images et reliques fût aussi bien réglée qu'est impeccable la doctrine de l'Église catholique à leur propos. Les abus et les excès auxquels leur culte arriva dans les siècles anciens (...) furent cause que d'autres se précipitèrent dans l'excès contraire et voulurent extirper ces louables objets de la piété chrétienne ; de là naquit l'hérésie des iconoclastes. Encore aujourd'hui, les Russes, les Abyssins et d'autres peuples chrétiens font presque consister le nerf majeur de leur religion dans la vénération et l'usage des images saintes, mettant en elles leur plus grande confiance, avec d'autres excès qu'il n'importe pas de rapporter. Dans la religion éclairée catholique, il ne devrait y avoir personne pour qui la principale dévotion consiste à vénérer et à orner les images, à croire que les saints sont présents là et espérer de ce culte son salut éternel, sans réfléchir que quand on néglige la solide dévotion de première importance dont nous avons parlé dans les premiers chapitres [celle envers Dieu<sup>61</sup>], cette dévotion-ci sera superficielle et pourrait même devenir superstitieuse<sup>62</sup>.

En outre, la dévotion aux images et aux reliques ne saurait ignorer leur véritable usage. Sans cela, elle se réduit à bien peu de chose. Les fêtes bruyantes et somptueuses par lesquelles on croit honorer grandement les saints ne sont pas ce que ceux-ci demandent. S'il manque l'essentiel, la dévotion « peut devenir semblable à ces fusées qui font tant de lumière et de bruit dans les airs et finissent en néant »<sup>63</sup>.

Muratori critique ensuite les dévots des images et des reliques qui, dans les églises, négligent l'honneur supérieur dû au Maître, pourtant réellement présent, alors qu'ils vénèrent ses serviteurs<sup>64</sup>. Puis, il passe sans transition à la prolifération des images de la Vierge et des saints dans les rues et autres espaces publics où elles sont souvent peu respectées et se trouvent parfois même dans des endroits indécents. Expression d'une dévotion populaire, cette multiplicité compte peu. La véritable dévotion envers Marie et les saints exige autre chose que ces apparences<sup>65</sup>.

Cette multiplicité amène l'auteur à mettre en garde contre un danger maintes fois dénoncé avant lui, méconnaître l'unicité de la Vierge :

Le peuple devrait aussi comprendre qu'il n'existe qu'une seule très bienheureuse Vierge, bien qu'elle reçoive des appellations variées de diverses églises et confréries. La Madone *del Rosario*, par exemple, n'a pas plus de pouvoir et ne mérite pas

<sup>60</sup> L. A. MURATORI, *Della regolata devozione*, c. xxii, p. 197.

<sup>61</sup> *Ibid.*, c. I-XIX, p. 43-170.

<sup>62</sup> *Ibid.*, c. xxiii, p. 206.

<sup>63</sup> *Ibid.*, p. 207.

<sup>64</sup> *Ibid.*, p. 207-208 ; voir *supra* n. 21-22 et texte correspondant.

<sup>65</sup> *Ibid.*, p. 208.

davantage de respect et de dévotion que la Madone *del Carmine*, ni celle de ce lieu plus que celle d'un autre. La Vierge est glorieuse dans le ciel et disposée à faire sentir son patronage à quiconque partout l'invoque avec le cœur dans ses besoins. C'est notre opinion qui la divise, et ce n'est pas le lieu qui la rend plus favorable, mais bien la meilleure disposition de celui qui recourt à elle et qui peut être enflammée dans un lieu de dévotion plus que dans un autre. Pour cette raison, on peut espérer plus de grâces dans les sanctuaires célèbres quand, non pas à cause de ceux-ci mais en raison de notre plus grande foi, on obtient parfois une réponse favorable à nos supplications<sup>66</sup>.

La difficulté de ce genre de mise en garde résidait dans la nécessité d'expliquer l'existence de miracles en relation avec les images tout en déniait à celles-ci un pouvoir miraculeux intrinsèque et donc une réelle individualité. L'explication consistait souvent à attribuer à un dessein secret de Dieu l'obtention de plus de grâces par le moyen ou auprès d'une image plutôt que d'une autre, ou encore – ce qui revenait presque au même tant le lieu faisait partie de l'identité de l'image – dans un sanctuaire où l'on vénérât telle ou telle effigie célèbre<sup>67</sup>. Cela ne suffisait pas à dissiper les inquiétudes de catholiques inquiets des dérives en la matière. Pour Jean de la Croix vers 1585, Dieu fait des miracles et accorde des grâces par le moyen de certaines images soit en raison de la dévotion qu'elles suscitent, soit pour susciter une dévotion qui, une fois éveillée, l'amène à continuer de dispenser là ses faveurs. Mais Dieu n'entend pas qu'on honore une image plus qu'une autre. « Si, dit Jean, tu avais la même dévotion et la même foi en Notre-Dame devant telle image ou devant telle autre qui la représente, et même sans image, (...) tu recevrais les mêmes grâces »<sup>68</sup>. Les propos de Muratori vont dans le même sens : c'est parce qu'on a une foi et une dévotion plus grandes lorsqu'on se trouve dans tel ou tel sanctuaire, et non en raison du lieu lui-même, qu'on peut espérer plus de grâces. On aura noté, par ailleurs, l'affirmation catégorique : c'est notre opinion qui divise la Vierge (*la nostra opinione quella è che la divide*).

Il y a pire encore que la méconnaissance de l'unicité de Marie : « le dérèglement de ces personnes mal dégrossies qui semblent estimer plus que le divin Sauveur sa Mère immaculée et les saints ». Ainsi, beaucoup de gens délaissent la procession du Corps du Seigneur pour assister à celles de la Vierge ou d'un saint. Ils en attendent

---

<sup>66</sup> *Ibid.*, p. 208-209. Le choix de l'appellation des deux Madones (*del Rosario, del Carmine*) fait penser à l'exemple donné dans un autre sens par Segneri trente-cinq ans plus tôt (voir *supra*, texte correspondant à la n. 32).

<sup>67</sup> Voir J.-M. SANSTERRE, « Unicité du prototype et individualité de l'image », *op. cit.* Par exemple, à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, le cardinal Roberto BELLARMINO, *De controversiis christianae fidei. Controversiarum de Ecclesia triumphante liber II : De reliquiis et imaginibus sanctorum*, dans Roberto BELLARMINO *Opera omnia*, éd. Justin FÈVRE, Paris, Vivès, 1870-1876, vol. 3, chap. 18, p. 216 : la première cause pour laquelle on se rend auprès d'une image plutôt que d'une autre est que « Dieu opère des miracles par l'une et non par l'autre (...). Il ne nous appartient pas de discuter pourquoi Dieu fait cela ».

<sup>68</sup> JEAN DE LA CROIX, *La Montée du Mont Carmel*, présentation et traduction par Françoise APTEL, Marrianick CANIOU et Marie-Agnès HAUSSIÈTRE, Paris, Cerf, 2010 (Sagesses chrétiennes), livre III, c. 36, p. 424-427.

des miracles et leur imagination est plus impressionnée par la vue de leur statue que par celle du Saint-Sacrement où l'on ne sait à quoi rassemble le grand Dieu qui y est présent. Même la procession du Corps du Seigneur inclut des statues et toute une théâtralité qui n'apporte rien à la dévotion. Il vaudrait sans doute mieux, comme le pensent des gens pieux et instruits, que l'Église cesse de permettre qu'on porte des statues en procession<sup>69</sup>. En tout cas, il importe « de bien instruire et faire instruire le peuple ignorant du véritable esprit de l'Église concernant les saintes images et statues ». Il ne suffit pas d'en parler aux enfants ; cet « antidote » est également nécessaire et sera plus utile aux adultes<sup>70</sup>.

Le chapitre se termine par la citation des canons 41 et 42 du concile de Mayence de 1549 que le cardinal Tamburini avait recommandé de lire. Le concile affirmait l'utilité des images tout en interdisant leur adoration. Afin de barrer la route à la superstition, il ordonnait d'enlever ou de changer l'effigie devant laquelle on affluerait en lui attribuant quasi quelque chose de divin. Ainsi le peuple grossier ne mettrait pas son espérance en une image bien déterminée comme s'il y avait en elle quelque nécessité amenant Dieu et les saints à faire par elle et non autrement ce qui était demandé<sup>71</sup>.

Le manuscrit autographe de Muratori et sa copie calligraphique avec les corrections suggérées par le cardinal Tamburini contiennent tous deux à propos des processions un passage qui n'est pas repris dans l'édition finale. L'auteur observe qu'à la vue d'une statue d'un saint bien faite avec tous les traits d'une personne humaine, les gens frustes peuvent s'imaginer qu'elle est animée et que s'y trouve la Vierge ou le saint représenté. Son port en procession renforce l'illusion :

Cette illusion s'ancre d'autant plus en lui [le peuple grossier] qu'il voit cette statue portée en procession sous un baldaquin, courtisée par le clergé, avec une grande quantité de cierges et d'encensoirs. Ainsi, tout comme il croit que Jésus-Christ est présent sous les espèces sacramentelles dans la sainte procession, bien qu'il ne le voie pas avec les yeux du corps, il peut croire que la Mère de Dieu ou ce saint sont présents parce que l'honneur qu'on voit rendu à leur simulacre diffère peu [de celui rendu au Saint-Sacrement] et parce qu'on bénit le peuple avec ces statues comme on le fait avec l'hostie consacrée, sans que quiconque entende les paroles prescrites par l'Église pour de telles bénédictions. Si cela arrivait, ce serait immanquablement une erreur et une espèce d'idolâtrie, et ce serait pire si cet homme grossier, ne croyant pas que s'y trouve la Vierge ou le saint, regardait comme digne d'honneur la statue matérielle sans élever le cœur ou la pensée vers la Vierge ou le saint au Paradis<sup>72</sup>.

Une statue de la Vierge ou d'un saint *corteggiata dal clero* avec des honneurs semblables à ceux rendus à la Présence réelle de Dieu ! C'est dire quelle est pour Muratori la responsabilité du clergé dans l'enracinement ou le risque d'enracinement

<sup>69</sup> L. A. MURATORI, *Della regolata devozione*, c. XXIII, p. 209-210. Ce bref résumé ne suit pas tout à fait l'ordre de l'exposé.

<sup>70</sup> *Ibid.*, p. 210-211.

<sup>71</sup> *Ibid.*, p. 211-212 et appendices, p. 273 (Tamburini) ; voir J. D. MANSI, *Sacrorum conciliorum nova et amplissima collectio*, éd. continuée, vol. 32, Paris, H. Walter, 1902, col. 1414-1415.

<sup>72</sup> L. A. MURATORI, *Della regolata devozione*, appendices, *op. cit.*, p. 256-257.

d'une fausse croyance « populaire ». En outre, poursuit-il, c'est prêter le flanc aux accusations des protestants, scandalisés de voir les statues de Marie et d'autres saints portées en procession avec autant d'apparat que le Saint-Sacrement et de voir le peuple à genoux devant elle, se battant la poitrine en recevant la bénédiction. Ils jugent les catholiques semblables à ces païens qui menaient leurs idoles en procession<sup>73</sup>.

Pour montrer combien cela pouvait choquer aussi des catholiques, Muratori cite, sans savoir qu'il s'agissait d'une œuvre apocryphe, le testament politique de Colbert attribuant les malheurs qui arrivent à la Flandre « à leur idolâtrie » et s'indignant « qu'ils portent tous leurs respects devant une image de la Vierge ou de quelque saint pendant qu'ils ne regardent pas le S. Sacrement qui est sur leurs autels »<sup>74</sup>. On peut invoquer d'autres textes prouvant qu'il s'agissait bien d'une question cruciale aux yeux de catholiques soucieux plus que d'autres de marquer la différence entre le culte rendu à Dieu et celui de ses serviteurs, dont la Vierge.

Dans sa défense des *Monita salutaria* (1673), l'évêque de Tournai Gilbert de Choiseul observait :

C'est encore un étrange désordre qu'on laisse très souvent le très saint Sacrement sans ornements et sans lumière, et qu'on pare richement une statue ; qu'on se mette à genoux devant une image et qu'on soit sans respect devant l'Eucharistie. Personne ne saurait blâmer sans impiété que l'on honore la très sainte Mère de Dieu dans ses représentations. Cela est juste, cela est religieux, cela est chrétien. Mais il est impie de le faire par préférence au très saint Sacrement (...). Mes chers enfants, pensez s'il vous plaît, que cette statue n'est qu'une figure morte de la très sainte Vierge et que le Dieu vivant est réellement présent en l'Eucharistie<sup>75</sup>.

L'année suivante, le 29 août 1674, l'archevêque de Malines Alphonse de Berghes – qui, contrairement à M<sup>gr</sup> de Choiseul, n'était pas jansénisant – rendit un décret sur les processions du Saint-Sacrement. Il y stipulait notamment que les reliques et les images des saints, même de la Vierge, ne pouvaient pas accompagner le Saint-Sacrement afin que la dévotion du peuple ne fût pas « tirailée entre plusieurs choses » et que Dieu seul fût glorifié<sup>76</sup>. L'opposition au décret amena l'archevêque à le justifier dans une lettre au gouverneur général des Pays-Bas. Les processions, dit-il, où l'on porte ensemble le Saint-Sacrement et des statues ou représentations des saints « ne sont aucunement tolérables et [sont] très abusives, puisque c'est diminuer la gloire et l'honneur de Dieu, pour le partager entre lui, y réellement présent, et la statue ou

<sup>73</sup> *Ibid.*, p. 257-258.

<sup>74</sup> *Ibid.*, p. 258. *Testament politique de Messire Jean Baptiste Colbert...*, La Haye, Henry van Bulderen, 1693 (numérisé par Google), c. vii, p. 422. Ce texte a été rédigé par un spécialiste en matière de falsification de ce genre, Courtilz de Sandras, voir Henri-Jean MARTIN, *Livre, pouvoirs et société à Paris au XVII<sup>e</sup> siècle (1598-1701)*, 2 vol., réimpr. de l'édition de 1969, Genève, Droz, 1999 (Titre courant, 14-15), vol. II, p. 898-899.

<sup>75</sup> *Lettre pastorale*, *op. cit.*, p. 79-80.

<sup>76</sup> Éd. Lucien CEYSSENS, *La seconde période du jansénisme*, t. I : *Les débuts. Sources des années 1673-1676*, Bruxelles – Rome, 1968 (Bibliothèque de l'Institut historique belge de Rome, 12), n° 241, p. 222-223.

représentation de sa créature... »<sup>77</sup>. Treize ans plus tard le janséniste Antoine Arnaud parla de façon fort positive du décret :

M. l'Archevêque de Malines avait défendu avec grande raison, non seulement de mêler des choses profanes aux choses saintes dans les processions, mais même d'y porter les images des saints quand on y porte le S. Sacrement, parce que l'expérience a fait connaître que c'est un sujet de tentation à la plus grande part du peuple, qui s'occupe bien davantage à regarder ces images bien parées qu'à rentrer dans soi-même pour adorer Jésus-Christ dans l'Eucharistie, où il ne frappe point les sens n'y étant vu que par les yeux de la foi<sup>78</sup>.

La question avait manifestement gardé toute son actualité à l'époque où Muratori – sans être janséniste<sup>79</sup> – s'indignait lui aussi, au nom d'une piété essentiellement christique, que les images détournent sur elles la dévotion due à la Présence réelle parce qu'elles donnaient l'illusion de voir la Vierge ou un saint.

Comme on l'a observé, il serait trop réducteur d'imaginer que la *Regolata devozione* « fut un météore qui se dissipa dès son apparition sans laisser de trace dans les mentalités et le comportement religieux collectif »<sup>80</sup>. Mais dans le cas de la vénération des images, comme dans d'autres<sup>81</sup>, ses recommandations et critiques ne durèrent pas changer grand-chose. Des « abus » persistèrent et leur interdiction figure en bonne place dans une tentative avortée pour imposer une « piété éclairée » plus radicale que le réformisme modéré de Muratori, celle du synode diocésain de Pistoia (1786) dont les décisions furent condamnées par le pape Pie VI en 1794<sup>82</sup>. Deux, trois ans plus tard, l'État de l'Église menacé par les troupes françaises connut une vague de « miracles » concernant des images mariales ; on vit en particulier de nombreuses Madones bouger les yeux. Beaucoup de ces prodiges furent reconnus par les autorités ecclésiastiques<sup>83</sup>. Le danger ramenait à l'avant-plan – loin de la dévotion bien réglée voulue par Muratori – des croyances et des attitudes qui n'avaient jamais disparu.

<sup>77</sup> *Ibid.*, p. XLII-XLV ; R. BAUSTERT, *La querelle janséniste extra muros*, *op. cit.*, p. 68-72 ; Annick DELFOSSE, *La « Protectrice du Païs-Bas »*, *op. cit.*, p. 90-91 et 243.

<sup>78</sup> Antoine ARNAULD, *Avis aux RR. PP. Jésuites sur leur Procession de Luxembourg*, Cologne, 1687, éd. critique R. BAUSTERT, *La querelle janséniste extra muros*, *op. cit.*, p. 133, cf. p. 70.

<sup>79</sup> A. BURLINI CALAPAJ, *Devozioni e « Regolata devozione »*, *op. cit.*, p. 2 et 4-8.

<sup>80</sup> P. STELLA, *Introduction à la Regolata devozione*, *op. cit.*, p. 24.

<sup>81</sup> Mario ROSA, « Scipione de' Ricci tra pietà illuminata e religione popolare », dans Claudio LAMIONI (éd.), *Il Sinodo di Pistoia del 1786*, Roma, Herder, 1991, p. 33-64, ici p. 49.

<sup>82</sup> D. MENOZZI, *Les images*, *op. cit.*, p. 221-225. Ajouter à la bibliographie *Il Sinodo di Pistoia* (voir n. précédente).

<sup>83</sup> Massimo CATTANEO, *Gli occhi di Maria sulla Rivoluzione. « Miracoli » a Roma e nello Stato della Chiesa (1796-1797)*, Rome, Istituto nazionale di studi romani, 1995. Bien qu'il ne s'agisse pas d'apparitions, on trouvera un aperçu dans Joachim BOUFLET et Philippe BOUTRY, *Un signe dans le ciel. Les apparitions de la Vierge*, Paris, Grasset, 1997 (Les Écritures sacrées), p. 99-104.